

COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal jeudi 16 décembre 2021

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 25/11/2021. Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 25/11/2021.
2. Approbation du compte annuel 2020. Le Conseil communal prend connaissance du compte annuel 2020.
3. Adaptation 4 du plan pluriannuel 2020-2025. Le Conseil communal prend une décision sur l'adaptation du plan pluriannuel.
4. Règlement-taxe de recouvrement sur l'acquisition de l'assiette des voies publiques - sur l'équipement de voirie - sur les égouts 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe de recouvrement sur l'acquisition de l'assiette des voies publiques - sur l'équipement de voirie - sur les égouts pour la période 2022-2025
5. Taxe de recouvrement sur parcelles à bâtir et bâtiments situés en retrait ayant accès au Molenweg. Le Conseil communal décide de prendre en compte les parcelles à bâtir et bâtiments ayant accès au Molenweg dans le calcul de la taxe de recouvrement sur égouts.
6. Règlement-taxe sur l'aménagement des trottoirs 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur l'aménagement des trottoirs pour la période 2022-2025.
7. Règlement-taxe sur les secondes résidences 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur les secondes résidences pour la période 2022-2025.
8. Règlement-taxe sur les emplacements de stationnement manquants lors de la régularisation d'habitations plurifamiliales 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur les emplacements de stationnement manquants lors de la régularisation d'habitations plurifamiliales pour la période 2022-2025.
9. Règlement-taxe sur l'usage du domaine public 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur l'usage du domaine public pour la période 2022-2025
10. Règlement de rétribution pour la collecte des déchets ménagers 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement de rétribution pour la collecte des déchets ménagers pour la période 2022-2025.
11. Règlement-taxe sur les établissements économiques 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur les établissements économiques pour la période 2022-2025.
12. Règlement-taxe sur les appareils de distribution de carburant 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur les appareils de distribution de carburant pour la période 2022-2025.

13. Règlement-taxe sur le colportage - abrogation. Le Conseil communal abroge le règlement-taxe sur le colportage à partir du 1/1/2022.
14. Règlement-taxe sur les publicités lumineuses 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur les publicités lumineuses pour la période 2022-2025.
15. Règlement de taxe sur les panneaux d'affichage 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement de taxe sur les panneaux d'affichage pour la période 2022-2025.
16. Règlement-taxe sur l'enlèvement et la garde de biens 2022-2025. Le Conseil communal approuve le règlement-taxe sur l'enlèvement et la garde de biens trouvés ou déposés sur la voie publique, en exécution de jugements en expulsion pour la période 2022-2025.
17. Nomination d'un fonctionnaire sanctionnateur suppléant. Le Conseil communal nomme, pour la commune de Wemmel, un membre du personnel d'Haviland en tant que fonctionnaire sanctionnateur pour les sanctions SAC 1-2-3 / SAC 4.
18. Répartition du fonds d'urgence des associations - prolongation 2022. Le règlement concernant la répartition du fonds d'urgence est prolongé.
19. Chèques Loisirs pour la Jeunesse - prolongation. Le règlement concernant les chèques loisirs pour la jeunesse a été reconduit.
20. Conseil consultatif du Temps libre - modification des statuts. Les statuts du Conseil consultatif du Temps libre sont modifiés.
21. Conseil Communal de l'Economie Locale: nomination d'un membre. Le Collège du Bourgmestre et Echevins accepte cette nomination.
22. Questions orales. En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wemmel.be. Les questions orales commencent à 02:01.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 27-12-2021,

Par ordonnance:
Le Directeur général
Audrey MONSIEUR

Le Président
Veerle HAEMERS

